

Résumé des commentaires recueillis lors du forum territorial du 14 mai 2009

Défi : Négligence

Question : Comment, en tant que personne, organisme, établissement, pouvons-nous soutenir les familles en situation de négligence et leur redonner du pouvoir d'agir dans leur démarche?

- › Éviter de promener les gens et plutôt faire une équipe itinérante de spécialistes dans leur milieu et, par la suite, faire des groupes d'entraide.
- › Sortir les intervenants des bureaux et les emmener dans le milieu où les personnes vivent leur réalité.
- › Quand les services ont été donnés dans le milieu, les accrocher par la suite à un plan de service individualisé (PSI).
- › Projets habiletés parentales dans HLM (à répartir) (gardiennage, informations, sensibilisation).
- › Centre mère-ado : inclure le père si présent, afin de bonifier le terme « famille ».
- › Raffiner les processus de dépistage scolaire (hôpital, CSSS, autres intervenants...).
- › Ateliers sur les habiletés parentales accessibles à tous (avec gardiennage).
- › Changement de l'intervention (vision, approche, accompagnement...) des intervenants du Centre jeunesse.
- › Favoriser l'autonomie en offrant des activités de soutien et cours, et formation pour aider les parents à se prendre en main. Aider le côté \$\$\$ avec paiements à long terme.
- › Répît / hébergement qui favorise la prise en charge.
- › Guichet unique pour mieux évaluer les besoins et y répondre. Ex. : places en CPE, éducations, autres services.
- › Jumelage avec autres personnes les aidant à grandir et avoir un soutien. Ex. : grands-parents, bénévoles.
- › Dépistage rapide - hôpital / CPE / école / centres connus, afin de les diriger vers les services.
- › Les référer au Carrefour d'entraide pour les budgets, répits, référer vers ressources (approche globale), cuisine collective (briser l'isolement social), besoin d'accompagnement, éducation, évaluer intergénérationnel.
- › Monter un réseau de gardiennage entre eux, en faisant cuisine collective (se fait au Carrefour d'entraide).
- › Maison Rose des vents pour femmes battues (besoin d'écoute, besoin d'accompagnement).
- › Multiplier les occasions pour faire des apprentissages et établir des liens (briser l'isolement).

- › Manque de logements à 25 % du revenu (HLM, logement salubre).
- › Maintenir les activités à l'école comme les repas de la Tablee, le repérage par les enseignants et les intervenants.
- › Maison pour jeunes parents ou parents négligents, donner cours de cuisine, budget, ateliers, ateliers pour les enfants, parrainés par Richelieu par exemple.
- › Les intervenants du milieu doivent bien connaître les ressources pour bien conseiller les personnes en besoin.
- › Informer et développer les capacités parentales et les compétences parentales. Informer dès le secondaire sur les fonctions de parents.
- › Redonner l'estime de soi aux parents à la suite de négligence.
- › Agir sur l'enfant sur son estime de soi dès le jeune âge en prévention sur le futur parent.
- › Dénoncer, donner de l'information, faire un suivi intensif.
- › Services centrés en un endroit (maison d'hébergement).
- › Meilleure coordination entre les ressources, prévention dès le début, ex. grossesse.
- › Famille d'accueil de répit (utilisation pour ces familles).
- › Démystifier « la négligence », démystifier le reste de la famille d'accueil de répit.
- › Démystifier les préjugés face à cette problématique.
- › Être plus solidaire dans notre voisinage et plus attentif.
- › Une des difficultés rencontrées est que les parents ne reconnaissent pas que leur mode de vie n'est pas adéquat. Comment les aider?
- › Il serait bien de maintenir la concertation des organismes oeuvrant auprès des familles désorganisées, de manière à développer des projets novateurs pour intervenir auprès des familles pendant le délai d'attente, sur toute liste d'attente, de manière à ce que les familles ne soient pas laissées seules à elles-mêmes et que les problématiques s'aggravent.
- › Penser à dépister dans les groupes de cours prénataux, les parents ayant vécu des situations de violence par le passé afin d'agir en prévention.
- › Niveau municipal : lutter contre les disparités « riches - pauvres », ce qui provoque un fossé qui amène un ghetto pour les gens qui ont des difficultés.
- › Briser l'isolement par des activités où se mêlent les couches de la société, ex. cuisines collectives.
- › Sensibilisation / information des garderies, des écoles, des organismes communautaires à la problématique et protocole de signalement (politique). Détecter la problématique. Éduquer.
- › Développer une MDA afin de briser le cercle d'intergénération. Stimulation / aider le développement des capacités parentales.
- › Supporter la famille dans les deuils vécus, par la brisure intergénérationnelle, s'éloigner de sa propre famille.
- › Travailler à la reconnaissance de la problématique et à rediriger les gens par l'accessibilité à la communauté (ex. carte d'autobus, accompagnement aux ressources, faire avec). Reconnaître dès que la dame est enceinte par le programme OLO et le CSSS de la négligence.
- › Aider la reconstruction du mode de pensée. Faire une reprogrammation.

- › École - CPE - pour passer des messages, associations générales.
- › Sensibiliser les grands-parents pour aider.
- › Mettre à la disposition des cassettes qui traitent certains sujets pour aider et outiller les parents, grands-parents, intervenants.
- › Recevoir, lorsque la personne s'ouvre et partage ses difficultés, il faut l'accueillir et l'inviter à consulter, la référer aux bonnes personnes.
- › Outiller davantage les nouveaux parents. Favoriser le réseautage par des groupes communautaires. Développer la vie de quartier qui favoriserait le dépistage, la dénonciation et briserait l'isolement.
- › Faire connaître davantage le rôle de chacun afin d'instaurer un climat de confiance mutuelle.
- › Faciliter l'accès au transport et un service de gardiennage pour le parent qui est en entrevue pour des services.
- › Les familles qui ont des besoins sont souvent de St-Guillaume, St-Nicéphore...
- › Travail de longue haleine. Éviter le changement d'intervenant.
- › Organiser le transport pour plusieurs organismes pour les rendez-vous.
- › Soutien des parents : soins de base, hygiène, alimentation, logement, déficience, répit et aide venant des organismes de soutien, intervenants, parents, aînés(es), partenariat.
- › Soutien des intervenants : estime d'eux, essoufflement, résultat lent, revalorisation.
- › Intervenant-pivot pour coordination, aide, répit, stimulation au niveau mental, parce que retard de développement et non déficience acquise, soutien aux parents.
- › Partenariat : - ville pour activités parce que faible revenu; - gérer boîte à lunch, repas; - entre jeunesse, programme parental de stimulation; - bibliothèque, sport, autobus gratuit; soutien aux parents, bénévoles, « mamies soleil »; - contacts pour créer arrimage; - intervenant(e)-pivot qui voit le potentiel; - CLSC, CSDI, organismes aînés.
- › Maintenir l'implication des parents, les responsabiliser. Travail en partenariat avec libre échange d'information tout en respectant les règles de confidentialité.
- › Que les organismes communautaires en lien avec la problématique puissent avoir accès plus facilement aux CPE, aux écoles. Prévention.
- › Augmenter l'accessibilité au répit. Responsabiliser la communauté.
- › Services concernés impliquant les organismes de réseau.
- › Ne pas oublier la négligence affective qui cause des ravages auprès des enfants. Observer aussi la classe sociale, moyenne ou supérieure.
- › Dépistage précoce de la négligence (milieu scolaire, garderie, etc.).
- › Développement des capacités parentales (programmes structurés).
- › Suivi rigoureux dans le milieu.
- › Intégrer au scolaire un volet éducatif en lien avec la famille, les communications, les relations. Outiller les enfants et les adolescents face aux valeurs familiales respectueuses et saines.
- › Maison d'hébergement, famille père-mère-enfants (référence Villa Marie-Claire à Sherbrooke). Évaluation des problématiques familiales.

- › Référence des professionnels (médecins et infirmières) cours prénataux. Guide d'évaluation des ressources personnelles et environnementales.
- › Briser l'isolement en créant un soutien social dans la communauté (grands-parents, groupes).
- › Projet : éduquer les clientèles cibles sur ce qu'est la négligence (éducation populaire), ateliers.
- › Accompagnement, dépistage.
- › Implantation de services dans la communauté, dans le milieu (différents intervenants sociaux).
- › Ententes pour débloquer des fonds \$\$ pour donner accès à des loisirs.
- › Plus de concertation entre les organismes. Travailler en complémentarité.
- › Réévaluer, redéfinir le mot « confidentialité », car dans certains dossiers, peut créer un préjudice au développement normal / mental de l'enfant.
- › Augmenter le parrainage enfant/adulte, adulte/adulte.
- › Ligne de support 24/24 h, 7/7 jrs, pour situation de crise.
- › Accentuer la formation des familles pour les responsabiliser et les inciter à se « débrouiller ».
- › « Apprendre à pêcher plutôt que toujours fournir du poisson », responsabiliser les familles.
- › Programmes de formation à la vie, aux jeunes et à la famille (obligatoire aux familles pour recevoir l'aide sociale). « Du répit pour ceux qui sont essoufflés, du répit pour ceux qui sont essoufflés de payer ».
- › Développer l'action commune auprès familles « négligentes », PSI puisque souvent les causes sont multiples et les intervenants doivent éviter d'y aller chacun avec leur recette. Travailler conjointement.
- › Action rapprochée dans le quartier (expérience à Shawinigan). Revoir nos façons de faire.
- › Les cuisines collectives peuvent être un endroit de conscientisation.
- › Dépistage précoce des familles à risque (à l'hôpital à la naissance), cabinet de médecins, cours prénataux spécialisés.
- › Prioriser liste d'attente des CPE pour personnes à faible revenu.
- › Campagne de promotion « connaissez votre voisin ».
- › Manque de réflexion, connaissance du parent sur les besoins des enfants, suivi par ajustement de mentalité sur définition de négligence. Éducation des parents sur besoin des enfants et comment y répondre adéquatement.
- › « Jumeler » des familles en termes de coach. Possibilité de répit - échange / réseau.
- › Responsabiliser les parents (info - support) à leur apport parental aux enfants. S'outiller pour le rôle de parents. Parent 101.
- › Centraliser les informations et les offres de services.